

Les gendarmes mobilisés sur la zone littorale

Depuis le 19 mars dernier, les plages et la zone littorale restent interdites au public. Pas question d'aller marcher seul ou à plusieurs sur le sentier des douaniers, ou de profiter du beau temps sur les plages de Balagne. La brigade de gendarmerie de l'Île-Rousse patrouille régulièrement le long de la côte afin de verbaliser les éventuels promeneurs qui ne respecteraient pas les mesures du confinement.

« La montagne et la zone littorale sont actuellement interdites, précise le Capitaine Régis Marchandau, Commandant en second de la compagnie de Calvi. Seules les promenades autour de chez soi restent autorisées dans un rayon d'un kilomètre. Nous effectuons plusieurs contrôles par semaine depuis le début de cette interdiction sur un périmètre assez large, d'Algajola à l'Ostriconi. » D'autres unités de gendarmerie surveillent le littoral notamment à Calvi et à Galeria. Si le confinement est plutôt bien respecté en Balagne, quelques personnes ont été verbalisées ces derniers jours.



La brigade de gendarmerie de Lisula effectue régulièrement des contrôles le long de la côte entre Algajola et l'Ostriconi.

S.D

nous pouvons éradiquer le Co-

11 mai prochain. Une période

vernement. » Bien évidemment,